FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

RATIOS DE COUVERTURE

Le ratio de couverture suivant est calculé pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2018 et est basé sur les états financiers consolidés de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

- Couverture des intérêts sur les obligations subordonnées[(1)]22,58

Les ratios de couverture suivants sont calculés pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2018 et sont basés sur les états financiers consolidés de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

- Ratio consolidé des bénéfices sur les charges fixes, excluant les intérêts sur les dépôts[(2)].....10,06
- Ratio consolidé des bénéfices sur les charges fixes, incluant les intérêts sur les dépôts[(2)].....2,14

(1) À compter du 31 décembre 2018, le ratio de couverture des intérêts sur les obligations subordonnées a remplacé le ratio de couverture par le bénéfice auparavant présenté.

(2) Ces ratios ont été calculés à l'aide d'une méthodologie révisée afin de les rendre comparables aux mesures similaires utilisées par d'autres sociétés à compter du 31 décembre 2018. Pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2018, les ratios auraient été respectivement de 10,31 et 2,18 avec la méthodologie utilisée auparavant.